



École maternelle Jean FOURSAC

Rue Léon Joseph Bourreau
36290 Mézières-en-Brenne.

Tél : 02 54 38 01 98

ec-jean-foursac-mezieres-en-brenne@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du Conseil d'école du jeudi 11 janvier 2018

Présents :

Elus : Mme SCHNEIDER – M. CAMUS

Déléguées de parents d'élèves : Mmes BITTANTE et ROSSI

Communauté De Communes : Mme AUCUY

DDEN : Monsieur LALANGE

Enseignantes : Mmes MASSIAS et RAFFAULT

Excusée :

IEN : Mme ARNAUD

Déléguée de parents : Mme MARCHAND

RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Suite à la parution au JORF n°0150 du 28 juin 2017, du **Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques**, les membres du conseil d'école se réunissent pour donner leur avis sur la modification des rythmes scolaires et sur la nouvelle organisation à partir de la rentrée de septembre 2018.

Nouvelle organisation de la semaine de 4 jours

Les jours d'école :

Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi

Les horaires :

9 h 00 - 12 h 00

13 h 30 – 16 h 30

Les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les enseignantes de l'école maternelle réfléchissent à l'organisation de ces activités pédagogiques complémentaires :

- 1 heure par semaine le mardi de 16 h 30 à 17 h 30 ou
- deux fois 30 minutes le mardi et le jeudi de 16 h 30 à 17 h 00 ou
- deux fois 45 minutes le mardi et le jeudi de 16 h 30 à 17 h 15 ou
- deux fois par semaine de 12 h 45 à 13 h 15

Les modalités seront précisées à la rentrée scolaire 2018-2019.

Les Temps d'Activités Périscolaires:

Ils seront supprimés à la rentrée scolaire 2018.

L'accueil péri-scolaire :

L'accueil sera mis en place avant la rentrée et après la sortie scolaire.

Les membres du conseil d'école se prononcent pour un retour à la semaine de 4 jours à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00.

Secrétaire de séance :

Florence MASSIAS

Directrice de l'école :

Nathalie RAFFAULT